

## Procédure Joker

Date limite de complétude du formulaire le **7/09/2023 à 18h**

### Article 1 – Définition

En intégrant l'École normale supérieure Paris-Saclay, les normalien.ne.s élèves admis.es au premier concours rejoignent en priorité un département en lien direct avec le concours préparé pour être admis.e à l'ENS Paris-Saclay (cf. tableau ci-dessous). Néanmoins, le département souhaité par certain.e.s normalien.ne.s élèves peut ne pas être en lien direct avec le concours. Dans ce cas, Ils ou elles doivent passer par une procédure sélective qui consiste à préparer un dossier Joker.

Préalablement à la constitution du dossier Joker, le ou la normalien.ne élève doit prendre obligatoirement contact avec la vice-présidence du concours d'origine et la direction du département d'intégration souhaité avant le **mercredi 6 Septembre 2023 18h**, pour s'entretenir avec chacun d'entre eux ou elles sur la faisabilité du projet d'intégration (cf. annexe 1). Le dossier joker est ensuite évalué par le jury joker (cf article 3).

*L'acceptation de l'année joker n'est pas automatique et ne concerne qu'un petit nombre d'élèves. Nous incitons les élèves souhaitant intégrer une formation qui n'est pas en lien direct avec le concours à également considérer les autres possibilités permises par le diplôme de l'ENS Paris Saclay : année [interface](#) au cours de leur cursus disciplinaire ; préparation d'un double diplôme avec un école ou institution partenaire ; parcours intégrant une [année de recherche thématique pluridisciplinaire](#). Enfin, un changement de département à l'issue de la première année est également envisageable si le projet personnel de l'élève le nécessite.*

**Tableau des intégrations directes automatiques**

	Mathématiques	Informatique	Physique	Chimie	Biologie	Langues	Sciences Humaines et Sociales	Design	Génie mécanique	Génie Civil et environnement	Nikola Tesla
MP											
Informatique MPI											
PC											
BCPST											
TB											
BEL											
BL											
Eco -gestion											
Design											
PSI											
PT											
TSI											
DUT-BTS											

### Article 2 : Procédure et calendrier

La normalienne ou le normalien élève doit compléter [le formulaire](#) et joindre les pièces justificatives (bulletins de notes des deux dernières années de classe préparatoire, relevé de notes au concours d'entrée à l'ENS, lettre de recommandation et tout autre document jugé utile de porter à la connaissance du jury). Le dossier doit être transmis avant le **jeudi 7 septembre 2023 à 18 h**. Aucune relance ne sera faite et passé ce délai de rigueur, tout dossier joker incomplet ou tout nouveau dossier seront refusés.

Lorsqu'un dossier Joker est constitué, le normalien ne doit pas finaliser son dossier d'inscription administrative avant d'avoir reçu la décision du jury.

### **Article 3 : Modalités d'évaluation et avis rendu par le jury Joker**

Le jury Joker se réunit le **lundi 11 septembre 2023 à 8h30**. Il est composé de la vice-présidence formation, des vice-présidences des concours et des directions de département ou de département d'enseignement et de recherche (DER) concernées. Il apprécie la cohérence du projet d'études souhaité du normalien ou de la normalienne et sa capacité à réussir son intégration dans le département demandé. Le jury Joker peut rendre différents avis consultatifs, notamment favorable, favorable avec réserve, ou défavorable.

La normalienne ou le normalien élève doit ensuite assister aux amphis de choix durant la matinée du **lundi 11 septembre 2023**.

### **Article 4 : Décision prise par la Présidence**

Selon l'avis rendu par le jury Joker, la Présidence de l'ENS Paris-Saclay propose :

1. Soit l'intégration directe dans le département demandé : cette option permet au normalien de conserver son traitement de fonctionnaire stagiaire, mais en cas d'échec, il sera placé en congés sans traitement pour insuffisance de résultat et n'aura plus le droit à un nouvel échec ;
2. Soit l'année Joker au sein du département demandé : cette option permet au normalien de débiter sa scolarité dans le département souhaité sans traitement, avec une possibilité de retour dans un département en lien avec son concours d'entrée en cas d'échec ;
3. Soit le refus du projet d'intégration dans le département souhaité et intégrer dès à présent un département en lien avec le concours d'entrée.

La présidence doit rester attentive à une stabilité des effectifs dans chacun des départements.

*Pour information, 7 procédures joker ont abouti favorablement en 2022 (sur 11 demandes) : 3 élèves issus du concours PSI et 1 élève issu du concours PC ont rejoint le département de mathématiques ; 3 élèves issus du concours PT ont rejoint le département de physique.*

## **Annexe 1 : Contacts référents**

### **Les vice-présidents et vice-présidentes des concours**

Concours Biologie, chimie, physique et sciences de la Terre (BCPST) et technologie et biologie (TB) : Pascale RIALLAND (pascale.rialland@ens-paris-saclay.fr)

Concours Mathématiques-Physique (MP) : Alain TROUVE (alain.trouve@ens-paris-saclay.fr)

Concours Informatique et MPI : Mihaela SIGHIREANU (mihaela.sighireanu@ens-paris-saclay.fr)

Concours Physique - Sciences de l'ingénieur (PSI) : Morgan ALMANZA (morgan.almanza@ens-paris-saclay.fr)

Concours Physique-Chimie (PC) : Arnaud LE DIFFON (arnaud.le\_diffon@ens-paris-saclay.fr)

Concours Physique-Technologie (PT) : Pierre-Alain BOUCARD (pierre-alain.boucard@ens-paris-saclay.fr)

Concours Technologie Sciences Industrielles (TSI) : Thomas RODET (thomas.rodet@ens-paris-saclay.fr)

Concours Sciences sociales (BL) : Caroline VINCENSINI (caroline.vincensini@ens-paris-saclay.fr)

Concours Economie-Gestion : Jean-Christophe TAVANTI (jean-christophe.tavanti@ens-paris-saclay.fr)

Concours Langues étrangères anglais (BEL) : Hélène WINDISH (helene.windish@ens-paris-saclay.fr)

Concours Design : Claire BRUNET (claire.brunet@ens-paris-saclay.fr)

### **Les directeurs et directrices ou adjoints de département et de départements d'enseignement recherche :**

Département d'Enseignement et de Recherche de Biologie : Pascale RIALLAND (pascale.rialland@ens-paris-saclay.fr)

Département d'Enseignement et de Recherche de Chimie : Fabien MIOMANDRE (fabien.miomandre@ens-paris-saclay.fr)

Département Design : James AUGER (james.auger@ens-paris-saclay.fr)

Département d'Enseignement et de Recherche de Sciences Humaines et Sociales : Frédéric LEBARON (frederic.lebaron@ens-paris-saclay.fr)

Département Informatique : Mihaela SIGHIREANU (mihaela.sighireanu@lsv.fr)

Département Langues : Claire LAMBARD (claire.lambard@ens-paris-saclay.fr), Hélène WINDISH (helene.windish@ens-paris-saclay.fr)

Département d'Enseignement et de Recherche Mathématiques : Nicolas VAYATIS (nicolas.vayatis@ens-paris-saclay.fr). Laure Quivy (Laure.Quivy@ens-paris-saclay.fr).

Département d'Enseignement et de Recherche Physique : Jean-Sébastien LAURET (lauret@ens-paris-saclay.fr)

Département d'Enseignement et de Recherche Génie Civil et Environnement : Fabrice GATUINGT (fabrice.gatuingt@ens-paris-saclay.fr)

Département d'Enseignement et de Recherche Génie Mécanique : François LOUF (francois.louf@ens-paris-saclay.fr)

Département d'Enseignement et de Recherche Nikola Tesla : Thomas RODET (thomas.rodet@ens-paris-saclay.fr)

Formation Sapphire\* : Pierre MELLA (pierre.mella@ens-paris-saclay.fr)

\*formation commune aux départements de sciences pour l'ingénieur (Génie civil et environnement, Génie mécanique, Électronique, Électrotechnique et Automatique)